

## Réunion des représentants des clubs

### au Comité Départemental

Lundi 28 mai à 20 h, salle d'Onet le Château.

**Présents : Bernard Barascud, président du CD Sévérac, Laurent Gaudel, Commission sportive Entraygues, Alain Garcia-Bonet, commission sportive Capdenac, Gilbert Douls, secrétaire, Lioujas, Didier Mas, trésorier, Espalion, Alain Plassant, trésorier, Baraqueville, Gérard Gazagnes, membre, Onet, Sylvie Faurie, Capdenac, Thierry Astorg, Baraqueville, Laurence Fumel, Onet, Mathieu Léonard, José Aureille, Thierry Bras, Decazeville, Jean-Luc Fontanaud, Eric Demange, Lioujas. (Six clubs représentés).**

**Etaient excusés : F HUCTEAU d'Olemps, S POURCEL de Villefranche de Rouergue, A GINESTET d'Espalion et P GALLIEN de Sébazac.**

Le président Bernard Barascud affirme d'entrée qu'une mobilisation est nécessaire pour développer mais d'abord et surtout pour maintenir « l'activité ping » en Aveyron. Après le club de Réquista, la section de la MJC de Rodez, c'est le club de Millau qui est en difficulté. Il fait remarquer qu'il serait bien que le Comité soit convié aux assemblées générales des clubs pour savoir comment vous fonctionnez, quelles sont vos problématiques. La Fédération et la Ligue Occitanie, malgré les péripéties vécues, doivent être mobilisées, comme le Comité Départemental pour développer notre discipline olympique. Une nouvelle politique tarifaire va devoir être mise en place. Au niveau du département on peut s'écrouler, comme quand on est venu me chercher en 2012 pour amorcer un plan de développement. On a eu la chance d'avoir Alexandra mais aujourd'hui se pose le problème du prolongement de son poste. J'ai de bons retours sur ses interventions mais il faut sans doute savoir, si elle reste, pour quoi faire et comment ! D'autres formules d'interventions sont sans doute possibles mais nous avons manqué de disponibilité pour réunir les cadres techniques des clubs. Je me suis longuement entretenu avec Alexandra qui souhaite rester en Aveyron et dans le milieu du tennis de table, sans rejeter l'idée d'intervenir dans d'autres domaines avec des jeunes. Trois solutions semblaient possibles la concernant : 1 : Cessation de son emploi ; 2 : Elle s'installe comme autoentrepreneur et facture ses prestations ; 3 : Nous valorisons ses formations pour bénéficier d'un nouvel emploi aidé. Avec les formations d'excellence dont elle a bénéficié, elle pourrait entraîner un club professionnel, intervenir dans le domaine du sport santé pour 29 pathologies médicales ALD adaptées à la pratique du ping-pong avec le concours d'effORMip. Il est envisageable de pérenniser son emploi par le biais de la création d'un groupement d'employeurs (MJC d'Onet si les élus locaux consentent un financement partiel de son poste et/ou clubs), avec des Comités départementaux de tennis de table voisins et/ou la Ligue Occitanie. Budgétairement, il faudrait que le Comité voie son budget passer de 60 000 € à 80 000 € pour assumer le coût du poste salarié. Il faut explorer les possibilités de partenariats dans le domaine de l'insertion, de la prison ou des entreprises (Bosch, Groupe Citroën...), de la santé, pour aboutir, avec l'engagement des clubs, à une dotation de 1200 € par mois voués au financement de ce poste. Pour les saisons écoulées Alexandra effectuait de 500 à 600 h d'interventions facturées par le CD, mais il faut maintenant compter sans la large part effectuée dans les écoles qui sont totalement remis en cause avec les aléas de la semaine scolaire de quatre jours.

Après cette intervention bien détaillée, Bernard Barascud sollicite les réactions des représentants des clubs.

Alain Plassant dit qu'il est essentiel de recourir au ping en loisirs avec les jeunes afin qu'ils aient les compétences de demain.

Mathieu Léonard (Decazeville) dit apprécier les qualités de pédagogue d'Alexandra car il lui semble difficile d'encadrer les jeunes pratiquants.

Alain Garcia-Bonet confirme en disant que des bonnes volontés ont tendance à s'épuiser par lassitude.

Bernard Barascud confirme que le CD est disposé à prendre 50% du coût des stages de formation d'éducateurs et de solliciter leur organisation en Aveyron si les quotas numériques sont atteints pour

répondre à la demande de Eric Demange (Lioujas). Il signale que les formations administratives sont désormais assurées par le Comité Régional Olympique et que la Région va prendre des initiatives pour soutenir la formation et la création des groupements d'employeurs.

Il dit que la décision concernant la demande du CNDS devrait être connue début juillet (soit 8600 € par an sur 4 ans) et qu'après le diagnostic établi avec le concours du DLA sur la situation actuelle, il faut maintenant aborder la phase des projets à développer. Deux autres dossiers CNDS 2018 ont été déposés « pour réduire et corriger les inégalités à l'accès de la pratique Ping » et pour le « Ping Santé ».

Autres informations :

- Les licences « événementielles » devraient être délivrées aussi par les clubs (délibération à venir)
- Pour l'attribution des compétitions officielles, un cahier des charges va être établi pour garantir une attribution correspondant au potentiel du club candidat.
- L'AG du Comité Départemental est programmée le samedi 30 juin à 10 h au restaurant « Le Bistrot » à la Mouline ; Celle de la Ligue Occitanie le 15 septembre (lieu non déterminé).
- La caution AG est supprimée au niveau de la ligue est supprimée mais elle reste appliquée au niveau du CD 12 (délibération à venir)
- L'AG des arbitres nationaux se déroulera à Rodez les 24, 25 et 26 août. En complément de la réunion les congressistes visiteront la cathédrale de Rodez et le Musée Soulages. Les arbitres (tous niveaux) de l'Aveyron seront appelés à y participer le samedi 25 août à 17h .
- Laurent Gaudel, président de la commission sportive, confirme la nomination d'Alain Garcia-Bonet comme vice-président. Il sera chargé de l'organisation du critérium (hors fonction de juge-arbitre).
- Un document indiquant la nouvelle répartition des tâches sera transmise aux correspondants des clubs ainsi que le bilan des championnats qui reste dépendant d'une éventuelle relégation (ou repêchage) de l'équipe de Villefranche de Rouergue.
- N'en déplaise aux responsables des compétitions de ligue, le prochain critérium Vétérans pourrait être organisé avec la participation de Comités voisins.
- Il pourrait être envisagé des réunions du Comité Départemental décentralisées dans les clubs qui accepteraient de l'accueillir.

Fin de réunion 22 h 15.